



Conseil économique et social

Distr. générale
1 décembre 2015
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-quatrième session

3-12 février 2016

**Suivi du Sommet mondial pour le développement
social et de la vingt-quatrième session
extraordinaire de l'Assemblée générale : thème
prioritaire : repenser et renforcer le développement
social dans le monde contemporain**

Déclaration présentée par l'Association internationale de gérontologie et de gériatrie, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Nouvelle orientation pour l'apprentissage tout au long de la vie à l'intention des personnes âgées de 40 ans et plus

1. Introduction, objectif et mission

Dans la quasi-totalité des cas, il est généralement admis que le vieillissement entraîne une diminution des capacités et des aptitudes professionnelles. Cependant, un nombre croissant d'études scientifiques ont révélé que les capacités humaines peuvent être développées en permanence grâce à l'enseignement et à la formation, en particulier à partir de la quarantaine. En dépit de cet état de fait, ceux qui ont atteint l'âge de 65 ans sont bien souvent forcés de quitter le marché du travail en raison de la supposée diminution de leurs capacités, et on considère que ceux qui ont plus de 65 ans ont besoin d'une aide sociale. Si nous ne parvenons pas à changer notre façon de penser et à porter un regard plus positif sur les personnes vieillissantes et les personnes âgées, le développement social durable de notre société vieillissante sera impossible à réaliser.

Nous représentons l'Association internationale de gérontologie et de gériatrie, fondée il y a 65 ans. Il s'agit de la plus importante association académique multidisciplinaire, comptant plus de 50 000 chercheurs et enseignants appartenant à 82 associations académiques membres de l'Association dans 70 pays à travers le monde. De nombreux chercheurs de l'Association ont contribué à des études scientifiques sur le lien entre le vieillissement et les capacités.

Nous voudrions rappeler aux États Membres des Nations Unies la déclaration écrite présentée par l'Association à la cinquante-deuxième session de la Commission du développement social en 2014. Dans cette déclaration, nous proposons une approche intitulée « Pleine intégration des personnes de tous âges à la société » afin d'aider à mettre en place des sociétés vieillissantes durables. La présente déclaration vise à proposer une nouvelle façon de penser, afin de rendre notre société vieillissante durable et de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies.

2. Aperçu général des questions relatives aux activités de l'Association

Depuis l'adoption du Plan d'action international de Vienne sur le vieillissement en 1982, la nécessité de dispenser une éducation et une formation aux personnes âgées a constitué une orientation recommandée de premier ordre pour une société vieillissante. L'objectif de développement durable des Nations Unies portant sur « l'apprentissage tout au long de la vie » met également l'accent sur cette nécessité.

La plupart des programmes d'apprentissage tout au long la vie n'ont pas tenu compte des indices de plus en plus nombreux montrant qu'il est possible de développer les capacités humaines à l'aide de programmes d'éducation systématiques. Dans ce contexte, les gérontologues et les gériatres représentés par l'Association peuvent jouer un rôle important dans l'élaboration de programmes d'éducation et de formation à l'intention des personnes vieillissantes.

La logique sous-tendant la participation des personnes âgées au développement social et à la société dans son ensemble s'est traduite par

l'application des connaissances, des compétences et de l'expérience des personnes âgées à un travail rémunéré ou à une activité bénévole. Toutefois, les connaissances, les compétences et l'expérience des personnes âgées sont souvent dépassées dans une société qui connaît une évolution rapide. En l'absence d'actualisation, leurs compétences peuvent ne plus être pertinentes pour la plupart des emplois dans un contexte de progrès en matière de connaissances et de technologie de l'information.

Dans le cadre des échanges entre les individus et les organisations, ceux qui possèdent peu de ressources ou des ressources dépassées peuvent se retrouver défavorisés dans le domaine de l'emploi et des activités bénévoles. Ces personnes défavorisées peuvent ainsi être isolées et exclues de la société, et faire l'objet d'une discrimination supplémentaire. Le renforcement et le renouvellement de leurs ressources, telles que leurs connaissances et leurs compétences, sont un moyen de renforcer les capacités des personnes et de leur donner des moyens d'action pour nouer des liens plus forts dans les rapports sociaux.

Une question plus importante encore dans notre société toujours davantage vieillissante est celle de savoir comment aider le nombre croissant de personnes âgées dans le cadre d'un système d'aide sociale conçu durant l'ère industrielle, alors que le rapport de soutien économique des personnes âgées était relativement plus élevé. Nous émettons des doutes quant à la capacité du modèle traditionnel à soutenir durablement la proportion croissante de personnes âgées de 65 ans et plus, qui atteindra 40 % de l'ensemble de la population dans certains pays en 2050.

Pour bâtir des sociétés vieillissantes durables, il nous faut éduquer et former systématiquement les personnes vieillissantes et les personnes âgées pour leur donner l'occasion de continuer à exercer un travail rémunéré ou une activité bénévole grâce à des connaissances et des compétences améliorées. Les retombées bénéfiques de cette éducation et de cette formation comprennent notamment la création d'emplois, l'exercice d'emplois et d'activités bénévoles, la contribution à l'économie nationale et la réduction des dépenses en matière d'aide sociale, qui sont autant de facteurs conduisant à une société vieillissante durable.

Si nous pouvions mettre au point des programmes d'éducation et de formation efficaces et systématiques à l'intention des personnes vieillissantes et des personnes âgées, tenant compte des nouveaux éléments de preuve montrant que le vieillissement n'est pas irréversible à certains égards et qu'il ne va pas nécessairement de pair avec une diminution des capacités, nous n'aurions alors plus à nous préoccuper du problème social qui consiste à aider les personnes âgées, dont la santé s'améliore et qui ont davantage de capacités qu'on ne le pense généralement.

3. Mission et réalisations de l'Association

La mission de l'Association est de parfaire la recherche et la formation gérontologiques à travers le monde. L'Association collabore au nom de ses associations membres avec d'autres organisations internationales, intergouvernementales et gouvernementales nationales en vue de promouvoir les intérêts du secteur gérontologique dans le monde entier. L'Association poursuit ces activités de manière à promouvoir, aux niveaux tant individuel que collectif, la meilleure qualité de vie possible et le bien-être de tous face au vieillissement.

Au cours des dernières années, l'Association a organisé des programmes d'éducation et de formation intitulés « Cours magistraux sur le vieillissement » à l'intention des jeunes praticiens dans le domaine de la médecine gériatrique et de la gérontologie. Ces cours magistraux ont eu lieu dans les régions du monde couvertes par l'Association, notamment l'Europe, l'Asie, le Moyen-Orient et l'Amérique latine. L'Association a également mis en place un réseau de recherche sur le vieillissement de la population mondiale (GARN) auquel appartiennent 587 instituts de recherche sur le vieillissement à travers le monde. Grâce à ces programmes et à ce réseau, de nombreux membres individuels de l'Association ont participé à l'élaboration d'une série de programmes d'éducation pour les personnes vieillissantes et les personnes âgées dans leurs pays respectifs.

Compte tenu de ses grandes capacités en matière d'éducation et de recherche, l'Association est en mesure de mettre au point des programmes d'éducation et de formation à l'intention des personnes vieillissantes et des personnes âgées, et de les doter de connaissances et de compétences renouvelées et actualisées pour leur permettre de continuer à exercer un emploi ou une activité bénévole.

4. Recommandations

L'Association recommande les politiques suivantes, en particulier en ce qui concerne les programmes d'éducation et de formation à l'intention des personnes âgées de 40 ans et plus :

- 1) Élaboration de programmes d'éducation et de formation systématiques : ces programmes devraient se baser sur les indices scientifiques récents portant sur le lien entre le vieillissement d'une part, et les capacités et les aptitudes professionnelles d'autre part. Ils doivent se distinguer des programmes généraux d'apprentissage tout au long de la vie qui ne prennent pas en considération le vieillissement individuel ou le vieillissement de la population. Ils doivent inclure des connaissances au sujet de la promotion de la santé en matière de vieillissement. Ils peuvent être divisés entre cours de culture générale, formations professionnelles, et formations en cours d'emploi. Ils doivent inclure la formation à la technologie de l'information. Ils pourraient être proposés en ligne ou hors ligne. Ils devraient aussi être offerts gratuitement à certaines personnes par le biais d'un système de bons, et pourraient être fournis au moyen de crédits ou de remboursement au titre d'une assurance travail ou d'une assurance chômage;
- 2) Élaboration de programmes de planification de la vie : l'Association propose l'élaboration de programmes de planification de la vie de la naissance à la mort pour une société vieillissante analogues aux programmes de sécurité sociale de la naissance à la mort. Les programmes de planification de la vie doivent prendre en compte l'ensemble du cycle de vie, démarrer plus tôt dans le cycle de vie, de préférence dès la petite enfance, et englober les principaux aspects de la vie, tels que les ressources financières, la santé, l'emploi et la carrière, les relations familiales et sociales, les activités récréatives et les loisirs, les contributions bénévoles ou sociales. En 2015, la République de Corée a promulgué une loi en vue de soutenir la planification de la vie pour la vieillesse, bien qu'elle se limite à ce stade de la vie. Si la société pouvait institutionnaliser des programmes de planification de la vie pour les

adolescents, ce serait une bonne stratégie face au vieillissement individuel et au vieillissement de la population;

- 3) Élaboration de programmes par l'Association en collaboration avec les Nations Unies : l'Association est en mesure d'élaborer des programmes d'éducation et de formation, ainsi que des programmes de planification de la vie, en collaboration avec les Nations Unies et d'autres organisations internationales.

5. Conclusion

L'Association est convaincue que le vieillissement de la société est un grand progrès et une bénédiction pour l'humanité. Toutefois, tant que nous n'aurons pas repensé le modèle traditionnel d'aide sociale pour atténuer le fardeau social que constitue une population vieillissante, la longévité pourrait être une menace pour notre avenir. C'est pourquoi l'Association demande instamment aux États Membres des Nations Unies de mettre au point des programmes d'éducation et de formation à l'intention des personnes âgées de 40 ans et plus, afin que nous puissions tous profiter des bienfaits de la longévité dans une société vieillissante.
